Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES

1938 - 75 ANS - 2013

# INSTRUCTIONS A MES PROCHES

Pompes Funèbres Neuchâteloises
PFNE.CH

# PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE - CHACUN DEVRAIT Y PENSER

**Pour qui ?**
Notre prévoyance funéraire s'adresse à tous ceux qui désirent répondre aux interrogations sur le devenir de leurs volontés, aux soucis des coûts engendrés par les obsèques, ou aux inquiétudes des proches qui devront se charger de l'ensemble des formalités. Cette assurance funéraire peut être particulièrement recommandée aux personnes isolées ou aux personnes dont la famille est éloignée.

**Pourquoi ?**
Prévoir son décès, ce n'est pas seulement penser à soi : c'est également penser aux autres qui seront dans le chagrin. Ce n'est pas non plus se plonger dans des réflexions macabres ou provoquer son destin : c'est agir avec une sage prudence.
Notre convention obsèques personnalisés permet de s'assurer que les dernières volontés de l'assuré seront respectées. De même, elles permettent de décharger les proches des formalités et des finances liées à un décès. Enfin, cette démarche de vœux funéraires permet souvent de regarder l'avenir plus sereinement, sachant que tout a été prévu et payé intégralement.

**Comment y souscrire ?**
Lors d'une première rencontre de préparation, sans engagement, avec l'un de nos collaborateurs, l'ensemble des volontés sont établies. Notre entreprise vous transmet ensuite un devis, détaillant les diverses prestations choisies. Après acceptation de celui-ci, une facture pour le versement de la somme, vous est transmise. Le contrat prend effet lorsque le montant total est réglé et une police d'assurance vous est délivrée par la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (CCAP); elle est à joindre au dossier. Un double complet du dossier est gardé par les pompes funèbres Flühmann-Evard Arrigo SA, qui s'engagent moralement à en respecter les dispositions.

**La somme versée est-elle garantie ?**
Afin d'offrir des garanties optimales, le montant de l'assurance funéraires est crédité auprès de la CCAP, qui garantit ainsi le capital jusqu'au jour du décès. Les prestations liées à notre entreprise, décrites dans le dossier, sont garanties sans réévaluation de prix. Une réserve est émise concernant les prestations indépendantes de notre entreprise (différentes taxes ainsi que le taux de TVA).

**Peut-on apporter des modifications ?**
Il est toujours possible de modifier un contrat. Il suffit de prendre contact avec notre entreprise afin de faire enregistrer les modifications. Le montant de l'assurance est réévalué en conséquence.

**Est-il possible de se faire rembourser le montant de l'assurance?**
Les statuts établis avec la CCAP n'autorisent le remboursement du montant de l'assurance qu'après le décès de la personne assurée et sur présentation d'un acte de décès. Cela signifie que le montant de l'assurance est retourné à la personne héritière, sous déduction de CHF 280.- de frais de dossier, et uniquement sur présentation d'un acte de décès. Un remboursement est exceptionnellement accordé en cas de déménagement à l'étranger par exemple.

*Tous renseignements, compléments d'informations ou rendez-vous peuvent être obtenus auprès de notre société, au +41 (0) 32 725 36 04.*

***Nous nous tenons à votre disposition 24h/24.***

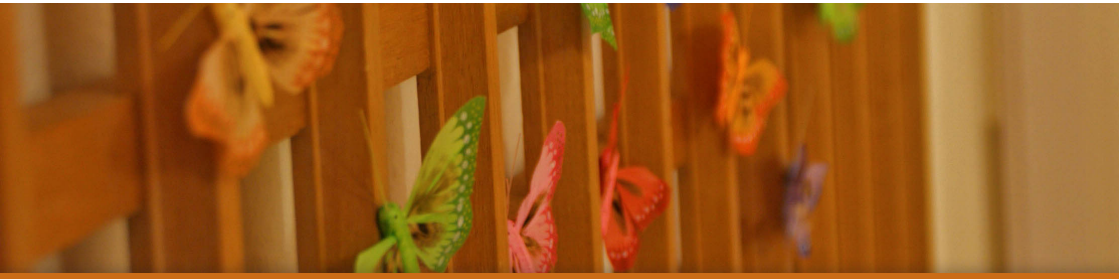

# INSTRUCTIONS A MES PROCHES

Ces quelques pages sont destinées à renseigner les vivants sur leurs responsabilités en prévision d'un décès. En effet, même attendue avec détachement ou confiance, notre propre mort ou celle de nos proches, est une source de responsabilités, de devoirs. Toute personne qui devra prendre en charge les tâches relatives à un décès verra surgir des obligations pressantes, exigeantes, souvent compliquées.

Nous savons qu'il est difficile de parler avec ceux que l'on aime de sa propre disparition, néanmoins, si cela est possible, nous recommandons d'entreprendre cette démarche en partage avec les proches, afin que ceux-ci soient au courant et comprennent le sens des volontés exprimées.

Ce livret vous invite à prendre un temps de réflexion personnelle, et vous offre la possibilité de laisser une trace écrite de vos désirs. De plus, si vous désirez régler par avance vos obsèques, avec toute la discrétion et les garanties nécessaires, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les indications utiles.

## Indications personnelles et pratiques

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Date de naissance : _____

Lieu d'origine : _____

Nom de mon médecin de famille : _____

Confession : _____

## Je souhaite faire don de mon corps à la science :

☐ Oui ☐ Non

*Dans tous les cas, le corps sera accepté uniquement si la demande a été complétée et dûment signée puis renvoyée à l'institut de votre vivant. Il faut savoir que le corps ne pourra cependant pas être disponible pour une cérémonie.*

**Doivent immédiatement être avisés par téléphone :**
*(Époux (se), enfants, frères et sœurs, amis proches…)*

**Personnes autorisées à gérer mes affaires :**

1 :

2 :

3 :

**Qui détient mon testament ?**

**Désirs concernant les obsèques :**

1. Je désire être incinéré(e) : ☐ OUI ☐ NON

2. Je désire être inhumé(e) au cimetière de

_____

3. Je désire une cérémonie :

☐ Religieuse ☐ Laïque ☐ pas de cérémonie

4. La cérémonie sera célébrée à:

_____

5. Je désire que celle-ci ait lieu dans l'intimité :

☐ OUI ☐ NON

6. Devenir des cendres :

☐ Remises à ma famille

☐ Dispersées

☐ Inhumées dans une nouvelle tombe au cimetière de :

_____

☐ Inhumées dans une tombe existante au cimetière de :

_____

☐ Déposées dans le jardin du souvenir au cimetière de :

_____

☐ Placées dans une niche au cimetière de :

_____

☐ Autre : _____

7. Désirs concernant la rédaction de l'avis mortuaire et faire-part imprimés :

Parution dans le journal de :

_____

8. Je désire qu'en lieu et place de fleurs, les gens puissent penser à l'institution suivante :

_____

_____ N° de CCP : _____

9. Autres dispositions particulières :

_____

10. Je recommande de consulter, en cas de nécessité, les personnes de confiances suivantes :

_____

Portefeuilles financiers : _____

Contrats d'assurances : _____

11. Comme conseiller et éventuellement tuteur de mes enfants, je recommande :

_____

_____

12. Les compagnies d'assurances suivantes sont à avertir de mon décès *(une photocopie de l'acte de décès fourni par l'état civil sera à envoyer à chaque compagnie)* :

Assurance maladie : _____

_____

Assurance accident : _____

_____

Assurance vie : _____

_____

Autres : _____

_____

13. Avertir également les personnes suivantes :

Bailleur de l'appartement : _____

Employeur : _____

Société locales : _____

_____

Ainsi que : _____

_____

14. Où se trouvent les affaires suivantes :

Livret de famille : _____

Permis de domicile : _____

Passeport : _____

Carte d'identité : _____

Les clés importantes : _____

*Pour les personnes étrangères :*

Permis d'établissement : _____

Extrait de l'acte de naissance : _____

Extrait de l'acte de mariage : _____

15. Financement

Mes funérailles ont été payées par avance : ☐ Oui ☐ Non

Le paiement a été fait le : _____

Le dossier de ma prévoyance funéraire se trouve:

_____

*(en cas de paiement, un double est conservé par les pompes funèbres Flühmann-Evard Arrigo SA)*

NB : _____

_____

Vous trouverez en annexe :

- ☐ Une liste d'adresse pour envoyer les faire-part.
- ☐ Un projet pour l'avis mortuaire.

**Dispositions personnelles :**
*(Nous vous conseillons de regarder directement avec votre médecin de famille pour ces informations, qui pourra entendre vos souhaits et prendre note entre autres des indications suivantes)*

Ma position face à l'éventualité d'une autopsie par le corps médical :

Mes réflexions sur l'acharnement thérapeutique :

Lieu et date :

Signature :

Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES

Rue de la Maladière 16
2000 Neuchâtel
+41 (0) 32 725 36 04

info@pfne.ch - www.pfne.ch